



Rapport annuel 2021-2022



**Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup**

Québec 

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du centre de services scolaire

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de notre organisation. À sa lecture, vous constaterez que chacun a contribué à sa manière au rayonnement de notre organisation, que ce soit le personnel, les parents ou les élèves.

De façon générale, la dernière année scolaire a été marquée par l'ajout de nouveaux services pour soutenir la persévérance scolaire de nos jeunes, l'accueil des élèves issus de l'immigration, le recrutement d'élèves à l'international et le recrutement de personnel pour contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre observée dans toutes les régions du Québec. La bonification des transferts budgétaires vers les écoles pour la réussite des jeunes s'est maintenue, tout comme la hausse des investissements pour le maintien de nos actifs immobiliers.

Éducation préscolaire, primaire et secondaire

Le taux de diplomation et de qualification de nos élèves se situe à 79,3 % et le taux de sorties sans diplôme ni qualification à 11 %. Ces deux indicateurs se comparent toujours avantageusement aux indicateurs similaires du réseau du secteur public.

Au secteur préscolaire, quatre (4) nouvelles classes de maternelles 4 ans à temps plein se sont ajoutées aux services que nous dispensons sur notre territoire. Ces ajouts portaient à vingt-trois (23) le nombre de classes de maternelles 4 ans à temps plein en 2021-2022.

À l'image de nos communautés, notre clientèle scolaire se diversifie et nos milieux de vie accueillent un plus grand nombre d'élèves issus de l'immigration. Afin de répondre aux besoins de ces familles et de favoriser une intégration réussie, le CSS a procédé à l'embauche d'une professionnelle en francisation.

Au secteur secondaire, le CSS a procédé à l'embauche d'une agente de relance pour contrer les abandons scolaires. Cette professionnelle entretient une relation privilégiée avec les jeunes concernés et leur famille afin de les soutenir pour un retour dans un parcours scolaire.

En plus des ressources professionnelles ajoutées pour améliorer nos services en francisation et la persévérance scolaire, le CSS a bonifié les mesures dédiées dans les écoles pour soutenir la réussite des élèves d'un montant de 2,8 millions de dollars.

Éducation des adultes et formation professionnelle

En formation professionnelle, le Pavillon-de-l'Avenir a offert des formations rémunérées (salaire et bourses) dans les programmes suivants : boucherie de détail, soins d'assistance en établissement de santé et santé, assistance et soins infirmiers.

Afin de soutenir le développement de la main-d'œuvre, et de contrer la pénurie observée dans certains secteurs, le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir (CFPPA) a accueilli une nouvelle professionnelle pour faciliter l'accueil et le recrutement d'élèves internationaux. De plus, le Service aux entreprises du CSS a annoncé le déploiement d'une stratégie de formation des plus novatrices appelée « Juste à temps ». La démarche vise à soutenir les

entreprises kamouraskoises dans leur volonté de compter sur une main-d'œuvre formée et qualifiée concernant leur développement d'affaires présent et futur. Au total, 317 élèves ont été diplômés au CFPPA en 2021-2022.

Tout aussi dynamique, le centre d'éducation des adultes a procédé au déploiement d'un projet porteur et rassembleur intitulé « Parlons littératie » dans nos établissements scolaires et nos centres de services afin de sensibiliser notre personnel à l'importance de communiquer de manière plus efficace et respectueuse avec la population adulte qui éprouve des difficultés à comprendre et à utiliser l'information écrite dans leur quotidien.

Milieus de vie sains et sécuritaires

Les investissements pour l'amélioration et le maintien de nos bâtiments se sont poursuivis en 2021-2022. En effet, plus de 20 millions de dollars ont été investis en 2021-2022 pour le maintien et l'amélioration de nos infrastructures. De plus, en juin 2022, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 4,3 millions de dollars pour la construction d'un gymnase et de nouvelles classes à l'école Notre-Dame de Mont-Carmel. Cette dernière annonce d'ajout d'espaces s'ajoute aux investissements réalisés à l'école Saint-Modeste et la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de Rivière-du-Loup.

Notre personnel, notre communauté

Une première édition de la semaine de reconnaissance du personnel s'est tenue à notre centre de services scolaire. Cette semaine vise à souligner de manière particulière l'implication de l'ensemble de notre personnel dans nos différents établissements. Le CSS a remis un SYNERGIE dans la catégorie « Résilience et engagement collectif » au personnel de nos 41 établissements afin de souligner leur travail exceptionnel durant la pandémie.

Notre organisation profite de l'expertise riche et diversifiée du personnel, des parents et des membres de la communauté sur les différentes instances de gouvernance du CSS. Ces derniers exercent les fonctions et les pouvoirs qui leur sont confiés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. C'est grâce à leur contribution exceptionnelle que nous réussissons à développer des partenariats porteurs pour le bénéfice des élèves et étudiants qui fréquentent nos établissements. Nous joignons notre voix aux administrateurs du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour les remercier de leur contribution essentielle à la réussite des jeunes et adultes de notre territoire.

Pour avoir un bilan complet de nos activités, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport annuel de notre organisation. Il s'agit du principal outil de reddition de compte du CSS. Enfin, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

Antoine Déry, directeur général

Magali Émond, présidente du conseil d'administration

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	6
1.3 Services éducatifs et autres services	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	9
2.1 Conseil d'administration.....	9
2.2 Autres comités de gouvernance.....	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	18
3.3 Procédure d'examen des plaintes	20
4. Utilisation des ressources.....	22
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	22
4.2 Ressources financières	22
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	24
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	25
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	25
5. Annexes du rapport annuel.....	27
Rapport du protecteur de l'élève	27
Autres annexes	27

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup (CSSKRDL) gère un parc immobilier de 50 bâtiments, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes :

- 31 écoles primaires;
- 1 école primaire et secondaire;
- 3 écoles secondaires;
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de service;
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et La Pocatière;
- 3 centres administratifs.

Il couvre le territoire juridictionnel des MRC de Rivière-du-Loup et Kamouraska et une partie de la MRC de L'Islet. Ces MRC comptent plus de 55 000 habitants sur un vaste territoire de quelque 3 500 km².

En 2021-2022, le CSSKRDL a offert des services éducatifs à environ 8 435 élèves, jeunes et adultes, répartis comme suit :

- 18 élèves du passe-partout;
- 744 élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans;
- 3 382 élèves du primaire;
- 2 294 élèves du secondaire;
- 892 élèves de l'éducation des adultes (temps plein et temps partiel);
- 1 105 élèves de la formation professionnelle (temps plein et temps partiel).

À ces milliers d'élèves s'ajoutent des citoyens de tout âge, des travailleurs et des gestionnaires d'entreprises à qui le centre d'éducation des adultes, le centre de formation professionnelle, voire le Service aux entreprises et à la main-d'œuvre offrent de nombreuses formations de base ou spécialisées ainsi que d'autres services de développement des compétences.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup constitue l'un des principaux employeurs de la région; à cet égard, il emploie tout près de 1 100 employés. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

- Personnel enseignant (temps plein et temps partiel) : 557 (52,6 %);
- Personnel de soutien : 398 (37,5 %);
- Personnel professionnel : 57 (5,4 %);
- Personnel cadre : 48 (4,5 %).

Mission :

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup s’est donné comme mission d’appuyer ses établissements scolaires dans leurs actions, et ce, afin de favoriser la réussite des élèves dans leur milieu.

Vision :

La réussite pour tous les élèves. Cette vision s’articule autour de sept grandes volontés :

- L’augmentation de la diplomation et de la qualification sur l’ensemble de notre territoire pour chaque ordre d’enseignement.
- L’amélioration de la maîtrise de la langue française tout au long du cheminement de l’élève jusqu’à l’âge adulte.
- L’amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire pour permettre à chaque élève d’accéder à la diplomation ou à la qualification.
- L’amélioration de l’environnement sain et sécuritaire, depuis toujours un élément essentiel à la réussite au sein de notre centre de services scolaire, et ce, pour permettre aux élèves d’évoluer dans des milieux créatifs, inspirants et motivants.
- L’augmentation du nombre d’élèves en formation professionnelle, notamment par le biais d’une révision des offres de services offertes.
- L’accroissement de l’engagement des familles dans la réussite de l’élève pour faire équipe avec le milieu scolaire.
- Le maintien d’un niveau de collaboration avec les communautés sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, de façon à collaborer, promouvoir ou innover avec les gens du milieu.

Valeurs :

- La Valorisation;
- L’Engagement;
- La Collaboration;
- L’Équité.

1.2 Faits saillants

Taux de diplomation à 79,3 %. La persévérance de nos élèves fait bonne figure par rapport à l’ensemble du Québec (écart de -2,5 %).

317 élèves ont été diplômés au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l’Avenir.

En mai 2021, le centre de services scolaire était fier d’annoncer l’ajout de quatre (4) nouvelles classes de maternelles 4 ans à temps plein pour l’année scolaire 2021-2022, et ce, dans 2 nouvelles municipalités. Ces ajouts portaient le total à vingt-trois (23) classes.

En février 2022, le centre de services scolaire a procédé à l’embauche d’une agente de relance pour contrer les abandons scolaires.

Mise en place de la première édition de la Semaine de reconnaissance du personnel.

Le centre de services scolaire a remis un Synergie *Résilience et engagement collectif* à ses 41 établissements pour leur travail exceptionnel durant la pandémie.

Le 14 mars 2022, les membres du personnel ont pu participer à l'heure du numérique.

En mars 2022, le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir a accueilli une agente de développement pour faciliter l'accueil et le recrutement d'élèves étrangers.

Le Centre de formation professionnelle a offert des formations rémunérées (salaire et bourses), soient : boucherie de détail, soins d'assistance en établissement de santé et santé, assistance et soins infirmiers.

Le 18 juin 2022, le Service des ressources humaines a tenu un premier rendez-vous de l'emploi au Stade Premier Tech.

Le Centre d'éducation des adultes de Kamouraska–Rivière-du-Loup a bonifié son offre de francisation dans ses trois points de service.

Déploiement de la formation « Parlons littératie » dans nos établissements scolaires et nos centres de services afin de sensibiliser notre personnel qu'environ 53 % de la population peut éprouver des difficultés à comprendre l'information écrite qu'elle reçoit.

En juin 2022, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 4,3 M\$ pour construire un nouveau gymnase et créer deux nouvelles classes et des vestiaires à l'École Notre-Dame de Mont-Carmel.

En 2021-2022, une augmentation de 2 864 911 \$ a été enregistrée pour les mesures dédiées dans les écoles pour la réussite des élèves.

Le Service des ressources matérielles et du transport scolaire a investi 20 183 812 \$ pour l'amélioration de nos établissements.

1.3 Services éducatifs et autres services

Les services éducatifs dispensés par chaque école ainsi que les services complémentaires et particuliers sont déterminés en fonction des inscriptions officielles. Les services d'éducation préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans et d'enseignement primaire sont offerts dans tous les établissements primaires selon les modalités propres à chacun des milieux. Les services d'enseignement au secondaire sont offerts dans quatre établissements de notre territoire.

Tous les élèves ont accès, dans l'école qu'ils fréquentent, aux services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles.

- D'éducation spécialisée;
- D'ergothérapie;
- D'orthopédagogie;
- D'orthophonie;

- De psychoéducation;
- De psychologie;
- D'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- D'éducation aux droits et aux responsabilités;
- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De mesure et d'évaluation;
- De promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- De santé et de services sociaux;
- De sexologie;
- De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

Parmi ces services, le centre de services scolaire établit également, par entente, une offre de service avec les centres intégrés de santé et de services sociaux.

Par ailleurs, tous les élèves ayant des besoins ponctuels pour des services d'enseignement à domicile ou des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française peuvent bénéficier de services particuliers.

La qualité de ces services complémentaires peut être jugée d'excellente dans la mesure où nous sommes en mesure de combler les besoins en ressources humaines. Tous ces services complémentaires peuvent contribuer à l'atteinte de nos objectifs et faire diminuer les écarts présents pour les différents indicateurs. **Il existe un excellent esprit de collaboration entre chacun de nos professionnels afin de mettre en avant-scène la réussite et la persévérance scolaire de l'ensemble de nos élèves.**

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Membres parents :

Magali Émond	District scolaire 1
Marie-Lyne Cayouette	District scolaire 2
Jean-François Lévesque	District scolaire 3
Valérie Beaulieu	District scolaire 4
Claude Beaulieu	District scolaire 5

Membres du personnel :

Dominique Viel	Personnel d'encadrement
Valérie Potvin	Direction d'un établissement
Martine Paradis	Personnel professionnel
Denis Bastille	Personnel enseignant
Nadine St-Onge	Personnel de soutien

Membres de la communauté :

Karine Malenfant	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Guy Dumont	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Louis-Martin Hénault	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
Jonathan Lord	Issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Martine Riou	Âgée de 18 à 35 ans

Membre sans droit de vote :

Caroline Dufour	Personnel d'encadrement
-----------------	-------------------------

Calendrier des séances tenues

Le conseil d'administration a tenu onze (11) rencontres au cours de l'année 2021-2022 :

- 31 août 2021;
- 28 septembre 2021 (extraordinaire);
- 12 octobre 2021;
- 9 novembre 2021;
- 14 décembre 2021;
- 8 février 2022;

- 12 avril 2022;
- 27 avril 2022 (extraordinaire);
- 10 mai 2022;
- 31 mai 2022 (ajournement);
- 28 juin 2022.

Décisions du conseil d'administration

- Projets immobiliers (nouvelle école à Rivière-du-Loup et autres demandes);
- Adoption du budget annuel du centre de services scolaire;
- Adoption des niveaux d'effectifs (personnel cadre, personnel de soutien et personnel professionnel);
- Présentation d'une demande d'ajout d'espace à Saint-Antonin;
- Transport scolaire;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et des services éducatifs dispensés par chacune des écoles;
- Adoption et application de la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;
- Adoption de la Politique sur la révision d'une décision concernant un élève;
- Adoption du Règlement sur la procédure des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;
- Signature du protocole d'entente pour le partage du service d'accès d'Internet KR.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Jean-François Lévesque Karine Malenfant Denis Bastille Geneviève Soucy (responsable)
Comité de vérification	Guy Dumont Valérie Potvin Nadine St-Onge Geneviève Corbin (responsable)
Comité des ressources humaines	Claude Beaulieu Jonathan Lord Martine Sirois (responsable)

Nom du comité	Liste des membres
Comité de révision d'une décision	Valérie Beaulieu Martine Riou Geneviève Soucy (responsable)
Comité consultatif du transport	Antoine Déry Valérie Potvin Marie-Lyne Cayouette Martine Paradis Guy April Rachel Rioux Geneviève Corbin Caroline Beaudoin (responsable) Ghislain Lizotte (responsable)

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Tous les cadres scolaires du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Marc Beaulieu Marie-Claude Godin Marie-Ève Gagnon Guillaume Lavoie Claude Beaulieu Mario Bérubé Patricia Dionne Lisane Lévesque Sonia Marquis Valérie Pelletier Marie-Claude Bourque Lise Beaulieu Sophie Doyon Sylvie Lavertu Nathalie Nolin Sébastien Mercier Andrée-Anne Dumont Hélène April
Comité de parents	Dany Dupuis Valérie Beaulieu Philippe Lapierre Dominique Brière Jean-François Lévesque Karine Plourde Véronique Landry Matthieu Landry Otis Anaïs Berger Amélie Martin Pascal Dumais Sophie Duguay

Nom du comité	Liste des membres
	Véronique Brillant Rachel Rioux Marie-Lyne Cayouette Kathy Côté Claude Beaulieu
Comité de répartition des ressources	Marc Chouinard Antoine Déry Caroline Dufour Kathy Fortin Geneviève Corbin Nathalie Bélanger Yves Ouellet Benjamin Paradis Nathalie Racine Martine Sirois Geneviève Soucy

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Pour prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Reglement-sur-les-normes-dethique-et-de-deontologie-CA.pdf>.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Un cas a été traité au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Pour prendre connaissance du rapport, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/AAA-Rapport-du-responsable-du-suivi-des-divulgations-2021-2022.pdf>

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2021-2022 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	1
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0

Reddition de comptes 2021-2022 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	1
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- **Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.**

Objectif	Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats ¹ 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021
Entre les garçons et les filles	16,0 %	14,0 %	11,0 %	1,3 %	13,2 %	8,4 %
Entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	41,3 %	30,0 %	26,7 %	29,5 %	39,6 %	24,9 %
Entre les élèves des milieux défavorisés et l'ensemble des écoles	3,1 %	2,0 %	0,5 %	1,2 %	7,5 %	0,2 %

Constats :

L'écart entre les garçons et les filles est inférieur à la moyenne nationale. Cependant, l'amélioration de cet écart peut s'expliquer par la diminution de la diplomation et de la qualification chez nos filles, nos garçons étant demeurés stables.

L'écart de réussite de nos élèves est inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Ceci s'explique par une augmentation de la réussite (60,2 %) de nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et une diminution de la réussite (85,1 %) des élèves réguliers.

L'écart de réussite entre les deux milieux est inférieur à celui du secteur public de l'ensemble du Québec. Cet écart peut s'expliquer par une augmentation du taux de réussite des garçons provenant des milieux défavorisés.

- **Objectif 2 : D'ici 2030, ramener à 8,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.**

Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats ¹ 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022
9,2 %	9,0 %	7,4 %	7,7 %	4,3 %	6,2 %	4,5 %

Constat :

L'écart reste inférieur à celui du Québec (8,7 %). La cible fixée pour cet objectif est atteinte.

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

- **Objectif 3 : D’ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d’un premier diplôme (DES ou DEP).**

Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats ¹ 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021
76,9 %	84,0 %	83,5 %	79,3 %	80,3 %	79,3 %

Constat :

Notre taux de diplomation et qualification est semblable à celui du réseau public de l’ensemble du Québec et est en légère baisse par rapport à l’année précédente.

- **Objectif 4 : D’ici 2030, pour notre centre de services scolaire, porter à 92,0 % le taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture, langue d’enseignement, de la 4^e année du primaire.**

Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats ¹ 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022
89,8 %	90,0 %	90,7 %	89,7 %	Aucun résultat	Aucun résultat	89,3 %

Constat :

Étant donné qu’il n’y a pas eu d’épreuve ministérielle en juin 2021, il nous est impossible de présenter les résultats. Malgré les deux (2) années d’absence de l’épreuve en raison de la COVID, les élèves ont maintenu un bon taux de réussite à l’épreuve. La cible est presque atteinte.

- **Objectif 5 : D’ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.**

Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats ¹ 2017-2018	Résultats ² 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021
86,0 %	90,0 %	81,4 %	82,6 %	76,6 %	72,3 %

Liste des travaux réalisés en 2021-2022 – Amélioration des bâtiments :

- **Centre de service de Rivière-du-Loup** – Réparation d’asphalte dans le stationnement
- **École La Croisée I** – Remplacement de finitions extérieures et de fenêtres
- **École La Croisée I** – Remplacement de la thermopompe de géothermie
- **École La Croisée I** – Installation de poteaux pour ballons
- **École La Croisée I** – Réparation d’asphalte dans le stationnement
- **École La Croisée II** – Peinture de locaux et corridors
- **École La Croisée II** – Contrôle centralisé des pièces
- **École La Croisée II** – Réfection de la toiture
- **École de la Marée-Montante** – Remplacement du revêtement extérieur
- **École des Vieux-Moulins** – Drainage des fondations et rénovation intérieure
- **École Desbiens** – Rénovation intérieure et mise à niveau de la géothermie

- **École Desbiens** – Mise à niveau du panneau incendie (système adressable)
- **École Hudon-Ferland** – Rénovation de la toiture, des finitions intérieures et des blocs sanitaires
- **École Hudon Ferland** – Réparation d'un regard pluvial, dans le stationnement
- **École Joly** – Ajout de trois classes modulaires
- **École de l'Étoile-Filante** – Mise à niveau de la chaufferie
- **École Monseigneur-Boucher** – Installation d'une clôture
- **École Monseigneur-Boucher** – Mise à niveau des égouts extérieurs et réfection du stationnement
- **École Moisson-d'Arts** – Remplacement du système d'éclairage du terrain de baseball
- **École Moisson-d'Arts** – Réfection d'une classe, plafond, peinture, mobilier
- **École Notre-Dame-du-Portage** – Réparation d'un égout pluvial
- **École polyvalente La Pocatière** – Remplacement de quatre luminaires du terrain de football
- **École Roy** – Remplacement de thermos au service de garde
- **École Sacré-Coeur** – Mise aux normes de l'élévateur et blocs sanitaires
- **École Saint-Louis (Saint-Joseph)** – Rénovations intérieures et drainage des fondations
- **École Saint-Louis (Saint-Joseph)** – Remplacement de la quincaillerie de portes intérieures
- **École Saint-Philippe** – Rénovation des cages d'escaliers et du parement extérieur
- **École Saint-Philippe** – Réfection des poutres structurales
- **École secondaire Chanoine-Beaudet** – Aménagement d'une salle multisensorielle
- **École secondaire Chanoine-Beaudet** – Modification de la plomberie de géothermie et ajout d'une valve au système de chauffage
- **École secondaire Chanoine-Beaudet** – Réparation du parapet et pierre sur le mur du côté ouest
- **École secondaire Chanoine-Beaudet** – Réfection d'une piste de course pour l'athlétisme
- **École secondaire Chanoine-Beaudet** – Réfection marquise et linteau de porte
- **École secondaire de Rivière-du-Loup** – Rénovation du plancher du gymnase
- **École secondaire de Rivière-du-Loup** – Réparation d'asphalte dans le stationnement
- **École secondaire de Rivière-du-Loup** – Remplacement de deux planchers de classes
- **École Vents-et-Marées (Cacouna)** – Remplacement des planchers des vestiaires

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	INDICATEUR	CIBLE 2023	RÉSULTATS ³ 2018 -2019	RÉSULTATS ⁴ 2019 -2020	RÉSULTATS ⁴ 2020 -2021	RÉSULTATS ⁴ 2021 -2022	Résultats ⁴ 2022-2023
1.2.1 Accroître la réussite des élèves	Taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans	84,5 %	79,3 %	80,3 %	79,3 %	N/D	N/D
	Écart de réussite entre garçons et filles	5,6 %	1,3 %	13,2 %	8,4 %	N/D	N/D
	Écart de réussite entre EHDAA et élèves ordinaires	24,1 %	29,5 %	39,6 %	24,9 %	N/D	N/D
	Écart de réussite entre les élèves des écoles défavorisées et ceux des écoles favorisées	6,2%	1,2 %	7,5 %	0,2 %	N/D	N/D
	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public	11,1 %	7,7 %	4,3 %	6,2 %	4,5 %	N/D
	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement, en 4 ^e année du primaire dans le réseau public	87,4 %	89,7 %	Aucune épreuve	Aucune épreuve	89,3 %	N/D
2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Proportion d'écoles publiques qui adhèrent à la mesure À l'école, on bouge ! ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire	65 %	25,0 %	31,3 %	40,6 %	56,3 %	71,9 %
2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	50 %	82,6 %	76,6 %	72,3 %	30,4 %	N/D

³ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁴ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

Constat :

Tout d'abord, un écart de 5,2 % est observé avec la cible pour le taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans. Afin de réduire cet écart au niveau de cet indicateur, notre centre de services scolaire a mis en place un processus d'accompagnement pour la relance scolaire afin d'interpeller les élèves qui seraient en abandon scolaire et qui quitterait nos établissements sans l'obtention de diplôme ou de qualification.

Par la suite, un écart de 2,8 % est présent entre la cible et le résultat de notre centre de services scolaire au niveau de la réussite entre les garçons et les filles. Pour remédier à la situation, différentes actions en lien avec la motivation scolaire ainsi que la valorisation de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ont été mises en place afin de nourrir les aspirations personnelles et scolaires des garçons. Nous suivons également de près les résultats des filles étant donné que le taux de diplomation et de qualification de ces dernières a diminué.

En ce qui concerne l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires, il se situe à une variation de 0,8 %. Le centre de services scolaire travaille ardemment avec les différents acteurs gravitant autour des élèves (professionnels, soutien, enseignants et directions) afin de mettre en place les moyens et les outils nécessaires pour la réussite de ceux-ci et atteindre la cible de cet indicateur. L'amélioration continue et la formation en lien avec la RAI (réponse à l'intervention) et le dépistage ainsi que le développement des CAP (communauté d'apprentissage professionnelle) sont déployés dans notre centre de services scolaire afin de réduire cet écart.

Finalement, pour l'élément 2.3 du tableau, l'écart s'explique par la modification importante du calcul de l'indice de vétusté, à l'hiver 2022. L'indice de vétusté physique mesure la condition des bâtiments en prenant en compte l'estimation du coût des travaux nécessaires pour maintenir l'immeuble en bon état au cours des cinq prochaines années et sa valeur de remplacement.

Les indices pourraient donc varier grandement en fonction des travaux inscrits dans cette période d'une année à l'autre. Les travaux affectent de façon uniforme l'indice de vétusté, peu importe leur criticité. Par exemple, la réfection d'un stationnement ou d'un revêtement de plancher (moins critique) comparativement à une entrée électrique désuète ou un système de chauffage (plus critique). Les travaux sont donc priorisés pour les écoles ayant une cote de vétusté D et E. La tenue d'inspection sur une base régulière permet de suivre l'évolution de l'état de nos bâtiments et d'atteindre la cible fixée dans un avenir très rapproché.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

■ **Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :**

<i>Échelle</i>
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École Moisson-d'Arts (108)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École La Chanterelle	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Notre-Dame-du-Sourire	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Riou	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Vents-et-Marées (143)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Desbiens (130)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École des Vieux-Moulins (127)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Saint-Modeste (132)	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École Roy (234)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Joly (254)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École internationale Saint-François-Xavier (359)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École La Croisée I (242)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École La Croisée II (165)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Notre-Dame-du-Portage	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Les Pèlerins	Aucun événement	Aucun événement	N/A

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École Lanouette (379)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Hudon-Ferland (195)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Sainte-Hélène	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Louis (Saint-Joseph)	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Monseigneur-Boucher (236)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Saint-Louis (Kamouraska)	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École Saint-Bruno	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École Saint-Philippe	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Notre-Dame	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École J.-C.-Chapais	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École Sacré-Cœur (319)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École de la Marée-Montante	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École de l'Orée-des-Bois	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École de l'Étoile-Filante	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École des Vents-et-Marées	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École de la Pruchière (103)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École de l'Amitié	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École secondaire de Rivière-du-Loup (1 492)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
École secondaire Chanoine-Beaudet (374)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École polyvalente La Pocatière (400)	Aucun événement	Aucun événement	N/A

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Annuellement, des interventions et différentes mesures préventives sont mises en place dans nos écoles, notamment des ateliers de groupe misant sur le rôle des témoins, sur les relations interpersonnelles harmonieuses ou encore à propos de stratégies de résolution de conflit et d'affirmation de soi.

Lorsque des situations surviennent, des rencontres sont effectuées auprès de l'auteur ou des auteurs ainsi qu'auprès de l'élève qui subit l'acte de violence ou d'intimidation. Au besoin, le ou les témoins sont également rencontrés. Les parents des élèves concernés sont contactés, afin d'être informés de la situation et des mesures d'aide et de soutien offertes ainsi que des conséquences qui s'appliquent, s'il y a lieu. Les suspensions internes ou externes sont utilisées occasionnellement et un protocole de retour est prévu avant la réintégration de l'élève fautif. Selon l'analyse de la situation, des partenaires externes peuvent également être impliqués. Par la suite, des procédures sont mises en place afin de s'assurer que l'événement est bien terminé et que les chances de récurrence sont considérablement diminuées.

Il est à noter qu'un geste répréhensible, même s'il n'entre pas dans ces définitions, peut faire l'objet d'interventions en vertu du code de vie de l'école.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Lorsque le processus d'examen des plaintes mis en place par le centre de services scolaire n'a pu apporter de résultats satisfaisants, les élèves ou leurs parents peuvent communiquer avec le protecteur de l'élève qui pourra se saisir d'une plainte en lien avec les services offerts aux élèves. Encore une fois, la philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Voici les étapes du processus d'examen d'une plainte du CSSKRDL :

1. Communication avec la personne concernée;
2. Si vous n'obtenez pas le résultat attendu, communication avec la direction de l'école, du centre ou du service;
3. Si ces démarches ne sont pas satisfaisantes, communication avec la responsable de l'examen des plaintes, madame Geneviève Soucy, secrétaire générale au Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, par téléphone au 418 862-8201, poste 3061, par courrier au 464, rue Lafontaine, C. P. 910, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5 ou par courriel à secgen@csskamloup.gouv.qc.ca.
4. Si les trois étapes précédentes n'ont pas permis de trouver une solution au problème, la responsable de l'examen des plaintes vous guidera vers le comité de révision d'une décision ou le protecteur de l'élève.

Pour prendre connaissance du processus ou des rapports complets, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/traitement-des-plaintes-et-protecteur-de-leleve/>

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Avoir un souci constant de la mission, de la philosophie de gestion, des objectifs et des orientations du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et de ses établissements, du plan d'action ainsi que du plan stratégique du ministre et des divers projets éducatifs des établissements dans l'élaboration des budgets.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et des moyens qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en vue de l'atteinte des résultats attendus et prévus dans le Plan d'engagement vers la réussite et de leur projet éducatif pour une éducation de qualité et pour la réussite de tous les élèves.

Se préoccuper constamment de l'équité dans la répartition des budgets aux écoles tout en tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés.

Répartir les budgets dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements.

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose pour la réalisation de sa mission éducative et l'atteinte des résultats attendus et prévus au Plan d'engagement vers la réussite et au projet éducatif de l'établissement.

Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité en situant le plus près possible de l'élève les choix budgétaires.

Favoriser, dans la mesure du possible, l'innovation et la créativité par des disponibilités budgétaires dégagées dans la répartition et la transférabilité des ressources financières.

Dans un contexte de ressources financières limitées et compressées par le Ministère, prendre en compte les aspects d'efficacité et d'efficience permettant d'effectuer les activités requises au moindre coût possibles.

Assurer la transparence dans la gestion des activités financières et plus particulièrement dans la répartition et l'utilisation de ses ressources ainsi que la reddition de comptes sur les résultats atteints.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour prendre connaissance des principes de la répartition annuelle des revenus, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup-1aed9.kxcdn.com/wp-content/uploads/2022/06/10.-OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-avril-2022.pdf>

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour prendre connaissance des critères servant à déterminer les montants alloués, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup-1aed9.kxcdn.com/wp-content/uploads/2022/06/10.-OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-avril-2022.pdf>

4.2 Ressources financières

Les données financières du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 ont été déposées au conseil d'administration le 8 novembre 2022. Ils font état d'un surplus d'exercice de 1 758 016 \$ et d'un surplus cumulé de 18 340 924 \$.

Exceptionnellement, au 30 juin 2021, les dépenses de rémunérations et les revenus de subventions de fonctionnement comprenaient des provisions relatives au renouvellement des conventions collectives des employés de l'État d'un montant de 5 684 139,00 \$.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dispose d'un surplus cumulé libre de 17 M\$ et de 1,3 M\$ de surplus réservés pour certains engagements des établissements et des conventions collectives. Selon les règles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), du surplus cumulé de 18,3 M\$ un montant maximal de 2,2 M\$ est disponible pour utilisation en 2022-2023 selon la règle d'appropriation des surplus.

Composition des revenus

	En dollars (\$)	En %
Subventions de fonctionnement	96 978 951	82,3%
Autres subventions et contributions	58 503	0,0%
Taxes scolaires	5 014 632	4,3%
Ventes de biens et services	8 319 837	7,1%
Droits de scolarité et droits chargés	489 957	0,4%
Revenus divers	1 029 208	0,9%
Amortissement des contributions reportées	5 902 850	5,0%
Total	117 793 938	100,0%

Composition des dépenses par secteur d'activités

Enseignement et formation	51 964 848	44,8%
Soutien à l'enseignement	26 512 669	22,8%
Services d'appoint	14 539 606	12,5%
Activités administratives	4 984 820	4,3%
Biens meubles et immeubles	13 559 028	11,7%
Activités connexes	4 228 779	3,6%
Dépenses liées à la provision pour avantages sociaux	246 172	0,2%
Total	116 035 922	100,0%

Composition des dépenses par nature des dépenses

Rémunération et contributions de l'employeur	84 545 107	73,0%
Frais de déplacement	275 180	0,2%
Fournitures et matériel	6 393 561	5,5%
Services, honoraires et contrats	15 272 115	13,2%
Charges d'investissements non capitalisables et amortissement	6 123 859	5,3%
Autres charges	3 179 928	2,7%
Total	115 789 750	100,0%

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	94 446,44	0	94 446,44	70
2. Personnel professionnel	101 516,11	2,25	101 518,36	85
3. Personnel enseignant	890 399,21	557,88	890 957,09	967
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	516 081,44	607,23	516 688,67	629
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	100 598,35	328,5	100 926,85	116
Total en heures	1 703 041,55	1 495,86	1 704 537,41	1 867

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 681 420,73
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 704 537,41
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	23 116,68
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non

Le dépassement du niveau de l'effectif s'explique par l'ajout important de mesures dédiées afin d'ajouter des ressources pour répondre aux besoins des élèves et par l'ajout d'effectifs pour le remplacement du personnel absent en raison de la COVID.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	2	59 716,79 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	18	1 199 448,60 \$
Total	20	1 259 165,36 \$

Explication des contrats – personnes physiques :

- LRoussel Gestion 27 492,76\$ Service de gestion de projets
- Denis-Alexandre Nadeau 32 224,00\$ Service d'honoraire pour activités particulières

Explication des contrats – personnes morales :

- Proulx et Savard architectes (3 contrats) 104 727,00\$ Service d'architecture
- Tetra Tech QI inc. (3 contrats) 192 755,00\$ Service d'ingénierie
- Goulet et Lebel architectes (4 contrats) 230 810,00\$ Service d'architecture
- Atelier Guy architectes (3 contrats) 276 125,00\$ Service d'architecture

- Architecture Daniel Dumont (3 contrats) 258 154,60\$ Service d'architecture
- Laboratoire d'expertise de RDL 40 077,00\$ Service d'expertise de sol
- Mallette S.E.N.C.R.L. 96 800,00\$ Service professionnel en vérification externe comptable

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier (entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022)

2020-2021 (Année précédente)	2021-2022 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
70 141 883 \$	20 183 812 \$	8 997 277 \$	40 960 794 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

Le Service des technologies de l'information et des communications (TIC) a pour but de développer et de soutenir des solutions technologiques modernes afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Celles-ci touchent autant la dimension pédagogique qu'administrative. Plus de 9 000 demandes de service sont traitées annuellement par le Service des TIC. Les outils mis en place sont utilisés quotidiennement par plus de 10 000 utilisateurs, élèves, personnel et membres de la communauté. De plus, les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage utilisent des solutions technologiques adaptées à leurs besoins. Le Service des TIC représente aujourd'hui un élément stratégique à la mission éducative du centre de services scolaire.

Afin d'assurer le fonctionnement de tous les équipements mis à la disposition des utilisateurs, le Service des TIC gère une infrastructure technologique comprenant un réseau de fibres optiques de 800 kilomètres, un réseau sans fil comptant près de 1 300 points d'accès, un réseau filaire à haut débit, un accès à Internet rapide et des équipements de sécurité modernes.

En 2021-2022, le Service des TIC a poursuivi la mise en place du plan d'action numérique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dont la mise en place d'un site interne 911 numériques dédié à notre personnel. De plus, en raison de la poursuite de la pandémie de COVID-19, le Service des TIC a soutenu l'ensemble des élèves et du personnel dans leurs activités pédagogiques et administratives à distance. Dans ce contexte, nous avons réalisé un déploiement d'un portable infonuagique à tous élèves du secondaire et répondu aux besoins de prêt ponctuels des autres milieux. Parallèlement, le Service des TIC a poursuivi des projets de modernisation des infrastructures soutenant les services numériques dans ses établissements. Parmi les projets réalisés, citons le passage au domaine csskamloup.gouv.qc.ca lié à la Loi 40, les travaux de consolidation des centres de traitements (CCTI), l'application de mesures de sécurité de l'information ainsi que la modernisation des réseaux dans plusieurs bâtiments.

5. Annexes du rapport annuel

Rapport du responsable de l'examen des plaintes

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à quelques situations en 2021-2022. Aucune n'a été formulée en plainte formelle. Elles ont toutes pu être réglées par le processus préconisé, soit celui d'une recherche de solutions dans le respect des règles et dans le meilleur intérêt de l'élève.

Conclusion :

Avec plus de 7 000 élèves jeunes et adultes inscrits dans nos établissements et plus de 1 300 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves du centre de services scolaire, on peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention de la Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

La prévention des situations problématiques et la communication fonctionnelle demeurent donc des éléments essentiels à la gestion des plaintes.

Rapport du protecteur de l'élève

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le protecteur de l'élève n'a reçu aucune plainte en 2021-2022.

Autres annexes

Rapport annuel 2021-2022 du comité de parents du centre de services scolaire : <https://www.csskamloup-1aed9.kxcdn.com/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-Annuel-CP-2021-2022-FINAL.pdf>

Rapport annuel 2021-2022 du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du centre de services scolaire : <https://www.csskamloup-1aed9.kxcdn.com/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-annuel-2021-2022-Version-officielle-1.pdf>

Faits saillants 2021-2022 en image : <https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/12/rapport-annuel-napperon-light.pdf>

Faits saillants 2021-2022 en vidéo : https://youtu.be/s5_mwZvRrQ

**Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup**

Québec 